



**HAL**  
open science

**“ Quand la ville ne dort pas ” S’appropriier  
l’espace-temps hypercentral nocturne par et autour de  
l’usage récréatif: les exemples de Caen et Rennes.  
(Pour une approche aussi sonore des rapports sociaux de  
proximité)**

Etienne Walker

► **To cite this version:**

Etienne Walker. “ Quand la ville ne dort pas ” S’appropriier l’espace-temps hypercentral nocturne par et autour de l’usage récréatif: les exemples de Caen et Rennes. (Pour une approche aussi sonore des rapports sociaux de proximité). Carnets de géographes, 2019. halshs-02499698

**HAL Id: halshs-02499698**

**<https://shs.hal.science/halshs-02499698>**

Submitted on 5 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Quand la ville ne dort pas » S'appropriation l'espace-temps hypercentral nocturne par et autour de l'usage récréatif : les exemples de Caen et Rennes. (Pour une approche aussi sonore des rapports sociaux de proximité)

Étienne Walker

Mon approche de géographie sociale s'est construite au travers de l'analyseur récréatif nocturne et des cas de Caen et Rennes, étudiés dès le master et approfondis dans le cadre de la thèse. Au sein de cette dernière, c'est dans un premier temps la dimension spatiale de la structure capitaliste contemporaine qui a été investiguée, au travers de la division sociale des espaces d'étude et des usages qui y sont institués. Participant de l'urbanisation du capital (Harvey, 2004) et entérinant l'avènement de l'économie cognitive (Negri & Vercellone, 2008) à l'heure post-fordiste, les centres des agglomérations de Rennes mais aussi de Caen se caractérisent par une concentration de richesses principalement accumulées au travers du secteur tertiaire supérieur. Ces espaces caractérisés par un investissement locatif croissant et des valeurs immobilières élevées attirent des cadres et professions intellectuelles supérieures, de même que de jeunes étudiants, massification et centralisation croissante de l'enseignement supérieur obligent. Inégalement positionnés au sein des cycles de vie, ces deux groupes se caractérisent plus fréquemment par un usage post-productif de la temporalité nocturne respectivement biologique – i.e. détente et sommeil (Gwiazdzinski, 2003 ; Deleuil, 1994) – et récréatif – i.e. sorties dites « festives » (Desjeux & al., 1999 ; Moreau & Sauvage, 2007). De ce fait, une situation tensionnelle (Melé, 2013) se dessine autour de l'usage légitime de l'espace-temps hypercentral la nuit. Cette tension se pose d'autant au sein des hypercentres rennais et caennais qu'une offre commerciale récréative nocturne nombreuse y côtoie une assez forte densité de logements (Bonny, 2010).

La structuration sociale des espaces d'étude posée, les luttes pour l'appropriation aussi bien idéelle que matérielle de l'espace (Ripoll & Veschambre, 2005) ont été investiguées dans un second temps, en tant qu'elles constituent la dimension spatiale des mobilisations sociales, politiques et politico-institutionnelles (Bonny & al., 2012). Massivement, distinctivement mais entre soi, souvent virilement, bruyamment et pourvu que les moyens soient au rendez-vous, les « sortants » s'approprient les commerces récréatifs nocturnes en fin de semaine. Il s'agit de jeunes étudiants au premier chef, impératifs professionnels du lendemain et responsabilité familiale obligent, la pratique de sortie récréative nocturne étant intériorisée en tant qu'obligation de classe. Plus marginalement et notamment dans les rues hypercentrales de Rennes, l'appropriation nocturne s'effectue aussi parfois en négatif de l'institué – station assise, alcoolisation publique, échange non-marchand d'alcool, encombrement des rues, bruit – et prend même épisodiquement une tournure explicitement contestataire à la faveur de mobilisations plus larges – mouvements étudiants et *free*.

En parallèle, les « commerçants » exploitant bars, bars de nuit et discothèques rivalisent en investissements dépaysants – offre distinctive, capacité d'accueil et horaires étendus – pour s'approprier la manne des sortants-clients, manne qu'ils doivent encore normaliser dans leurs établissements, mais aussi à leurs abords. Ces exploitants, et notamment ceux qui sont les mieux dotés en capitaux, se mobilisent aussi parfois collectivement pour défendre leur activité, parfois à une échelle large et au travers d'un répertoire d'action très diversifié<sup>1</sup>. Cette activité peut en

---

<sup>1</sup> De la normalisation des corps à l'offre culturelle, en passant par l'organisation de conférences et la constitution de partenariats public/privé.

effet être fortement contrainte institutionnellement, d'autant plus du fait de la mobilisation de certains « cohabitants », notamment autour du bruit généré (Roulier, 2000 ; Faburel, 2003).

Inégalement exposés aux pratiques récréatives nocturnes et à leur corollaire sonore, les cohabitants y réagissent aussi différemment, les insertions notamment professionnelle, familiale et résidentielle allant de pair avec le ressenti d'une plus forte gêne, de même qu'avec une mobilisation individuelle (recours et plaintes à la police, au Service Communal d'Hygiène et de Santé, à la justice) voire collective (pétitions, syndicats, associations de riverains) plus fréquente. Inversement, le fait de s'adonner encore régulièrement aux sorties récréatives nocturnes ou de se figurer l'éloignement prochain de leurs conséquences sonores semble emporter, si ce n'est le confort sonore des cohabitants, l'impossibilité pour eux de réagir au bruit récréatif nocturne autrement que sous la forme de l'adaptation ou de la simple confrontation au bruiteur.

Seules habilitées à contrôler l'espace (Ripoll & Veschambre, 2005) en la matière, préfectures et municipalités se mobilisent aussi en tentant de gouverner sortants, commerçants (Bonny, 2010 ; Candela, 2017), mais aussi cohabitants. Faisant suite à la répression et à la coercition du début des années 2000, puis à la normalisation corporelle et procédurale des sortants et des commerçants au détour des décennies 2000/2010, ces derniers apparaissent aujourd'hui comme d'utiles (et économiques) auxiliaires d'ordre et de santé publics pour tenter de normaliser les sortants. Ces commerçants sont encore entendus tel un vecteur d'attractivité supplémentaire dès lors qu'ils proposent des activités culturelles distinctives. Dans le même temps, les cohabitants mobilisés font parfois l'objet de dispositifs municipaux spécifiques (Charte de la vie nocturne, commissions de conciliation bars/riverains, numéros verts et autres applications mettant en avant l'écoute des administrés) conduisant à leur neutralisation, notamment lorsque les mobilisations cohabitantes tendent à se structurer comme c'est le cas de Rennes.

Au regard de ces différentes mobilisations et de l'« étudiantification » continue des hypercentres étudiés, la thèse esquisse plus largement le passage d'une société fordiste où la nuit servait dans le cadre du sommeil à reproduire la force de travail diurne à une société post-fordiste au sein de laquelle la nuit est progressivement colonisée par l'usage post-productif récréatif, celui-ci constituant un vecteur d'accumulation bienvenu aux yeux de coalitions de croissance (Pinson, 2005) dans un contexte de concurrence inter-métropolitaine et d'endettement public croissants. En ce sens, ce travail doctoral entend contribuer à la connaissance des sociétés capitalistes et de la dimension spatiale de leur (re)structuration.

S'inscrivant dans le courant de la géographie sociale ayant affirmé l'importance des objets sociaux en géographie et que l'espace est « produit par l'organisation des sociétés » (Frémont & al., 1984), la thèse se situe donc généralement dans l'étude de l'articulation espace/société. Plus spécifiquement au sein de ce courant, c'est dans la perspective dimensionnelle qui pose la consubstantialité de l'espace et de la société au rebours de la perspective dualiste avançant leurs existences propres qu'elle s'insère (Ripoll, 2005 ; Veschambre, 2006). De ce fait, c'est à un certain nombre de théories proprement sociologiques que cette recherche a dû s'ancrer, à commencer par les théories structuralo-constructiviste (Bourdieu, 1987) et morphogénétique (Archer, 2004). Suivant celles-ci, l'action doit être rapportée à l'institué (Lourau, 1970) et aux effets de structure<sup>2</sup>, mais peut aussi, entendue comme mobilisation ordinaire ou politico-institutionnelle (Bonny & al., 2012), être génératrice de changement social. Le conflit est à ce titre un moment éminemment révélateur des appartenances sociales héritées par les individus (classes « probables ») qui dessinent un espace social hiérarchisé (Bourdieu, 1979) d'une part,

---

<sup>2</sup> Entendus comme rapports sociaux de pouvoir antérieurs sédimentés au sein d'institutions formelles et intériorisés en tant que normes.

de l'élaboration itérative de ce dernier au travers de la conscientisation/(re)production de ces appartenances lors de mobilisations sociales (« expérience vécue » et classes « mobilisées ») de l'autre (Thompson, 1988 ; Simmel, 2003 [1908]). De l'infrapolitique (Scott, 2009) aux dispositifs étatisés de gouvernement (Foucault, 1980), les rapports de pouvoir entre individus et groupes mobilisés – mais aussi en leur sein – ont fait l'objet d'une attention particulière, y compris en analysant leur dimension scalaire. Dans une perspective critique, ces rapports ont été entendus en tant que dominations – rapports sociaux de sexe, de race et de classe parfois imbriqués – mais aussi comme résistances (Foucault, 1994) voire tentatives d'émancipation.

Archer M., 2004, « Entre la structure et l'action, le temps défense du dualisme », *Revue du MAUSS*, 2004/2 n°24, pp. 329-350.

Bonny, Y., 2010, « Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : le cas des pratiques festives », *cahier ESO*, n°30, pp. 79-90.

Bonny Y., Ollitrault S., Keerle R., Le Caro Y. (dir.), 2012, *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 408 p.

Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 672 p.

Bourdieu P., 1987, « Espace social et pouvoir symbolique », in *Choses dites*, Paris, Éd. de Minuit, pp. 147-167.

CANDELA, 2017, « Pour une sociologie politique de la nuit. Introduction », *Cultures & Conflits*, vol. 105-106, n°1/2017, pp. 7-27.

Deleuil J-M., 1994, *Lyon la nuit - lieux, pratiques et images*, Presses Universitaires de Lyon, Collection Transversales, 168 p.

Desjeux D., Jarvin M., Taponier S. (dir.), 1999, *Regards anthropologiques sur les bars de nuit, espaces et sociabilités*, Dossier sciences humaines et sociales, Paris, l'Harmattan, 209 p.

Faburel G., 2003, « Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction de territoires », *L'Espace géographique*, 3/2003, n°32, pp. 205-223.

Foucault M., 1980, « Du gouvernement des vivants », texte n°289, in *Dits et Écrits*, Annuaire du Collège de France, 80e année, Histoire des systèmes de pensée, pp. 449-452.

Foucault M., 1994, « L'éthique du souci de soi comme pratique de liberté », « Le sujet et le pouvoir », et « Les mailles du pouvoir », in *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris.

Frémont A., Chevalier J., Hérin R., Renard J., 1984, *Géographie sociale*, Masson, 397 p.

Gwiazdzinski L., 2003, *La ville 24h/24, regards croisés sur la société en continu*, Éditions de l'Aube/Seuil, 254 p.

Harvey D., 2004, « L'urbanisation du capital », *Actuel Marx*, vol. 35, n°1, pp. 41-70.

Lourau R., 1970, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Éd. de Minuit, 304 p.

Melé P., (dir.), 2013, *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie Sociale, 434 p.

- Moreau C. & Sauvage A., 2007, *La fête et les jeunes : Espaces publics incertains*, Rennes, Apogée, 223 p.
- Negri A. & Vercellone C., 2008, « Le rapport capital/travail dans le capitalisme cognitif », *Multitudes*, vol. 32, n°1, pp. 39-50.
- Pinson G., 2005, « L'idéologie des projets urbains. L'analyse des politiques urbaines entre précédent anglo-saxon et "détour" italien », *Sciences de la Société*, n°65, pp. 28-51.
- Scott J. C., 2009, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Ruchet O. (trad.), Paris, Éd. Amsterdam, 270 p.
- Ripoll F., 2005, *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*, Thèse de doctorat en géographie sociale, Caen, Université de Caen Basse-Normandie, sous la direction de HÉRIN R., 741 p.
- Ripoll F. & Veschambre V., 2005, « Introduction », *Noröis*, « L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir », n°195, pp. 7-15.
- Roulier F., 2000, « Introduction aux territoires du bruit : le cas de trois discothèques angevines », *Noröis*, n°185, pp. 99-110.
- Simmel G., 2003 [1908], *Le Conflit*, Muller S. (trad.), Paris, Circé, 158 p.
- Thompson E. P., 2017 [1963], *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Points, 1 216 p.
- Veschambre V., 2006, « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », pp. 211-229, in Séchet R. & Veschambre V., *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 397 p.